

1.01 Recherches documentaires 1

SOB1001-NBDN_

Domaine : **Information et communication** Grade académique : **Bachelier : bibliothécaire-documentaliste - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 6		VOLUMEHoraire 54 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Evelyne PARDONGE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Elodie Mercy Evelyne PARDONGE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Bibliothécaire - Documentaliste	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

À définir

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- Réaliser des recherches documentaires et fournir la ou les réponses attendues dans diverses ressources documentaires générales abordées en appliquant une méthodologie professionnelle complète (détaillée au fil de l'UE) ;
- Réaliser, dans les travaux de son cursus, des références bibliographiques de manière correcte selon les normes ISO 690:2010;
- Discriminer et expliquer les ouvrages de référence et bases de données vues et leur contexte d'utilisation ;
- Discriminer et expliquer les principaux catalogues ou bases de données bibliographiques vues de manière plus approfondie (elles seront mises en évidence durant le cours) ;
- Cerner un sujet et en établir le champ sémantique ;
- Choisir les outils de recherche les plus pertinents correspondant à la demande des utilisateurs (simulation de situation professionnelle réelle) ;

Trouver efficacement les réponses aux questions de recherches documentaires posées ;

Réaliser une recherche documentaire complexe en appliquant les méthodologies professionnelles proposées ainsi que les règles de présentation.

SOFT SKILLS travaillés : cette UE participe à l'acquisition des compétences en médiation de l'information et permet l'inclusion numérique des citoyens

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Etablir une communication professionnelle

- Identifier les publics cibles et leurs besoins spécifiques

Interagir avec son milieu professionnel

- Appréhender le contexte professionnel

Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- Développer sa culture générale
- Mettre les savoirs au service de l'esprit critique, de l'observation, de l'analyse et du raisonnement

Diffuser l'information

- Évaluer les sources d'information générales ou spécialisées, ainsi que les résultats d'une recherche en termes de fiabilité et de pertinence
- Organiser et exploiter les résultats des recherches
- Appliquer le droit de l'information

- Rendre disponibles et exploitables les ressources à travers la fourniture de produits et/ou services documentaires, et assurer leur maintenance

Rechercher l'information

- Analyser des demandes d'information complexes ou imprécises, générales ou spécialisées
- Utiliser de manière efficace et complémentaire les différents outils de recherche
- Identifier les bases de données selon les domaines de recherche à couvrir
- Élaborer des stratégies de recherche simples à complexes
- Analyser les résultats des recherches en vue de sélectionner les informations parmi diverses sources les plus pertinentes

Maîtriser les technologies de l'information et de la communication

- Utiliser les services de l'Internet et ses technologies de base

CONTENU

Contenu consultable sur Moodle (syllabus, présentations et ressources diverses)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ABDN1001-BRDO1 — Recherches documentaires : méthodologie et outils généraux	À définir

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ABDN1001-BRDO1 — Recherches documentaires : méthodologie et outils généraux	54 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ABDN1001-BRDO1 — Recherches documentaires : méthodologie et outils généraux	À définir

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

- Exposés multimédias
- Découverte et analyse d'outils en autonomie puis mise en commun
- Exercices et travaux pratiques
- Lecture d'articles spécialisés complémentaires
- Travail de synthèse : application des techniques vues à une recherche documentaire sur un sujet proposé

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Examen écrit (partie théorique) Q1 et Q2

Examen oral (partie pratique) Q2

Évaluation continue : travaux pratiques, exercices, présence Q1 et Q2

2ème session

Examen écrit (partie théorique)

Examen oral (partie pratique)

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Examen écrit : 20% de la note finale

Examen oral : 70% de la note finale

Évaluation continue : 10% de la note finale

Moyenne géométrique pondérée appliquée

2ème session

Examen écrit : 30% de la note finale

Examen oral : 70% de la note finale

Moyenne géométrique pondérée appliquée

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
ABDN1001-BRDO1	• Partie théorique Période d'évaluation : Q1 et Q2 Modalité d'évaluation : examen écrit • Partie pratique Période d'évaluation : Q2 Modalité d'évaluation : examen oral • Partie travaux et exercices en présentiel Période d'évaluation : Q1 et Q2 Modalité d'évaluation : travaux et exercices en classe En seconde session, l'étudiant·e représente la ou les épreuves liées aux acquis d'apprentissage non validés selon les mêmes modalités.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.